

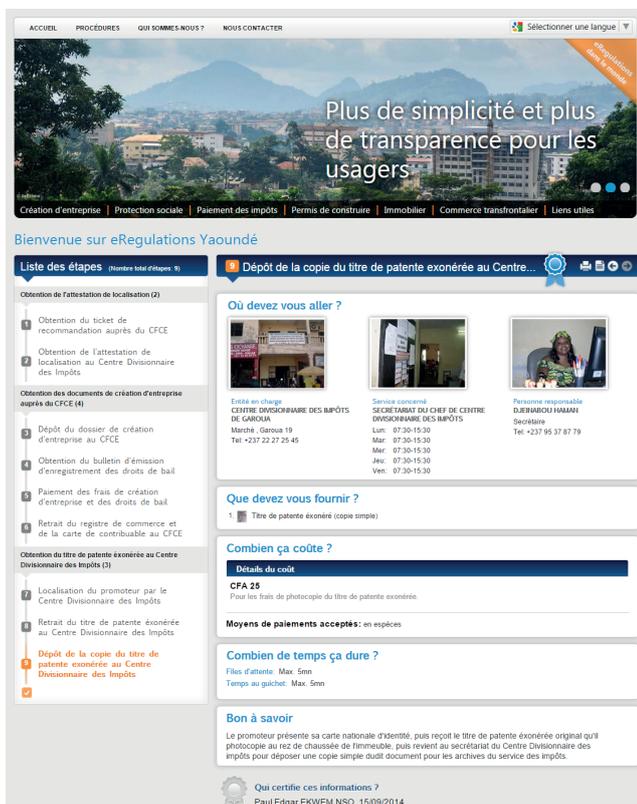
Le système eRegulations



UN GUIDE EN LIGNE DES PROCEDURES ADMINISTRATIVES

Le **système eRegulations** est un outil électronique développé par la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement pour aider les gouvernements à rendre les procédures administratives totalement transparentes et ainsi faciliter les affaires, le commerce et les investissements. Le système a été installé dans plusieurs villes et pays dans le monde depuis 2005. (www.eregulations.org).

DES PROCEDURES PRESENTES DU POINT DE VUE DE L'USAGER



Les procédures sont présentées **étape par étape**, du point de vue de l'utilisateur. Toute interaction entre un utilisateur et un fonctionnaire est considérée comme une étape. Pour chaque étape, le système affiche les informations nécessaires et suffisantes :

- Nom de l'étape
- Résultat de l'étape
- Entité / Service / Responsable, avec les données de contact
- Conditions (formulaires et pièces à fournir)
- Coût
- Durée (minimum et maximum)
- Entité / bureau / Responsable en charge de traiter les plaintes, avec les données de contact
- Justification légale
- Autorité de certification qui garantit que l'étape est correctement décrite

Pour chaque procédure, le système présente une liste des étapes et un résumé décrivant l'ensemble des entités concernées, les résultats attendus, les conditions, la durée minimale et maximale et toutes les bases juridiques.

Le système eRegulations

UN SYSTÈME ENTIÈREMENT PARAMÉTRABLE

eRegulations est un **système de gestion de contenu (CMS)** qui permet, à partir de l'interface d'administration, de paramétrer l'interface publique (couleurs, textes, photos, logos), d'enregistrer et d'actualiser les procédures, de configurer les menus, de gérer les utilisateurs et leurs droits d'accès, sans programmation.

L'information est présentée en ligne de façon claire, simple et ergonomique. Les visiteurs du portail peuvent interagir avec les administrateurs du site par courriel et chat en ligne, pour tout renseignement complémentaire, suggestion ou plainte.

Le système est installé sur un serveur local ou distant, selon la décision du pays utilisateur. La maintenance technique ne nécessite pas de connaissances spécifiques. La CNUCED fournit une documentation technique complète. Le code source peut être mis à disposition sur demande.

The screenshot displays a user interface for a procedure. It includes a 'Liste des étapes' (List of steps) on the left, a 'RÉSUMÉ DE LA PROCÉDURE' (Procedure Summary) on the right, and a 'Documents nécessaires' (Required documents) section at the bottom. The 'RÉSUMÉ DE LA PROCÉDURE' section contains sub-sections: 'Où aller (4)' (Where to go), 'Résultats de la procédure (2)' (Procedure results), 'Documents nécessaires (17)' (Required documents), 'Combien ça coûte ?' (How much does it cost?), 'Durée' (Duration), and 'Base légale' (Legal basis).

PLEINE APPROPRIATION NATIONALE

Les pays bénéficiaires peuvent utiliser le système sans limite et sont libres de le paramétrer selon leurs besoins.

Ils décident librement des procédures qu'ils veulent documenter et conservent l'entière propriété des informations de la base de données.

APPUI ET FORMATION POUR LA COLLECTE ET L'ACTUALISATION DES DONNÉES

Il est rare que des informations détaillées sur les procédures, présentées du point de vue de l'utilisateur, soient déjà disponibles. Etablir une liste complète des étapes et collecter, pour chacune d'elles, les informations requises (contacts, formulaires, conditions, durée, bases légales, etc.) nécessite des visites de terrain, bureau par bureau. L'objectif est de documenter fidèlement la pratique administrative, et non la théorie. Une fois documentées en ligne, les procédures doivent être régulièrement actualisées.

La CNUCED assiste les pays pour la mise en place d'une méthodologie adaptée et la construction des capacités nécessaires à la collecte et à la mise à jour des informations sur les procédures.

PRINCIPAUX AVANTAGES

- Assure une **transparence** totale des règles et les procédures administratives, en proposant une description détaillée des démarches à accomplir, présentées du point de vue de l'utilisateur.
- Facilite la **simplification** des procédures. La mise en place du système eRegulations est une occasion pour les administrations de réviser et de rationaliser les procédures. Une fois les procédures clairement documentées en ligne, il devient facile d'identifier les étapes et les exigences inutiles.
- Permet d'assurer une large **publicité des procédures** et de stimuler le **dialogue public-privé** sur la simplification administrative.